

LINGREVILLE

Bulletin Municipal - été 2009



Clasca Devotij

Toute reproduction même partielle interdite.



Pêche à pied Tailles, quotas, périodes de pêche, outils autorisés

Moule
à plus de 3 m des bouchots
Taille minimum : 4 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : 350 ou 5 litres
Griffe à dents - Couleau

Bigorneau
aucune contrainte
Yam
Taille minimum : 7 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : 100
Outils : voir palourde

Huitre creuse et plate
à plus de 3 m des concessions
Taille minimum : 7 cm dans la plus grande dimension
Période : du 1^{er} septembre au 30 avril
Quantité maximale : 72 pour les creuses, 40 pour les plates
Couteau - Croc

Bulot
Taille minimum : 4,5 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : 100
Griffe à dents - Rateau à coques

Palourde
Taille minimum : 4 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : 100
Fourche - Paille triangulaire
Griffe à dents - Rateau à coques

Praire
Taille minimum : 4 cm
Période : du 1^{er} septembre au 30 avril
Quantité maximale : 100
Fourche à caloux - Pécou et Agors
Paille triangulaire - Griffe à dents

Ormeau
Taille minimum : 9 cm
Période : du 1^{er} septembre au 1^{er} mai
À partir de coefficient 100
Quantité maximale : 12

Coquille Saint-Jacques
Taille minimum : 11 cm
Période : du 1^{er} octobre au 15 mai
Quantité maximale : 30
Couteau - Croc - Epavelette

Coque
Taille minimum : 3 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : 500
Griffe à dents - Rateau à coques

Amande de mer
Taille minimum : 4 cm
Période : du 1^{er} septembre au 30 avril
Quantité maximale : 100
Outils : voir praire

COQUILLAGES

Araignée
Taille minimum : 12 cm
Période : du 15 octobre au 1^{er} septembre
Quantité maximale : 10
Gaffe - Croc - Epavelette

Homard
Taille minimum : 8,7 cm (taille de la tête)
Période : toute l'année
Quantité maximale : 4
Croc - gaffe - Epavelette

Crevette grise
Taille minimum : 3 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : 5 litres
Epavelette - Haveneau - Echette à lame

Bouquet
Taille minimum : 5 cm
Période : tout le département :
du 1^{er} juillet au 1^{er} mars exclus
Chauvey : du 1^{er} août au 1^{er} mars exclu
Quantité maximale : 5 litres
Epavelette - Haveneau - Echette à lame

Tourteau
Taille minimum : 14 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : 10
Croc - Gaffe - Epavelette

Etrille
Taille minimum : 6,5 cm (grande dimension)
Période : toute l'année
Quantité maximale : 40
Croc - Epavelette

CRUSTACÉS

Plie
Taille minimum : 27 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : non limitée
Outils : voir sole

Sole
Taille minimum : 24 cm
Période : toute l'année
Quantité maximale : non limitée
Rateau à sole différent selon les secteurs
de pêche. Voir arrêté

POISSONS

Bar = 36 cm
Malet = 20 cm
Maquereau = 20 cm

Réalisation APAM (Association des Pêcheurs Amateurs de la Manche) - Marin de Montmartin-sur-mer avec la collaboration de la mairie d'Agon-Coutainville. Extrait de l'arrêté 127/2000 du 26 août 2000. Valable pour le département de la Manche. Susceptible de changements. Informations complémentaires : DEAM 02 33 23 36 19 - Maires - Offices de tourisme - Associations de pêcheurs.

Quelques consignes simples

- Les mytiliculteurs tolèrent le ramassage des moules à 3m des bouchots. Le mieux est de s'adresser aux employés de la moulière pour éviter tout problème.
- Lorsque les tracteurs commencent à remonter, il est temps de cesser la pêche et prendre le chemin du retour.
- Ne ramassez que ce que vous pensez consommer, cette consommation doit se faire rapidement.
- Tout le monde n'est pas amateur de pêche à pied et pour éviter agacements et conflits, un respect mutuel est de mise.
- La plage n'est pas un parking, ni une route. Attention aux promeneurs et aux enfants en particulier.
- Propriétaires de chiens, souvenez-vous qu'ils doivent être tenus en laisse.
- Et bien sûr, la journée terminée, c'est avec plaisir qu'il sera constaté l'absence de déchets de toutes sortes sur le sable.

Sommaire

- Les commissions municipales p4
- Le budget primitif 2009 p7
- Communauté de Communes p8
- Calendrier des manifestations p9
- Lingreville et nos enfants p10
- Etat Civil p11
- Carte de la voirie p12
- Info pratiques p14
- Tourisme p15
- La parole aux associations p16
- Gastronomie p18
- Lingreville d'antan:
- Lingreville et le Havre de la Vanlée p19
- Seigneurs et Seigneuries à Lingreville p21

Edito



Nous vous convions à un nouveau rendez-vous avec ce troisième numéro du bulletin municipal. Par ces temps de crise économique, la carte de la proximité demeure une valeur sûre.

Pour beaucoup d'entre nous, l'été est aussi le temps des vacances et des rencontres. Après vous avoir informés sur le rôle et les activités de vos élus dans les différentes commissions, c'est à une découverte plus en profondeur de notre environnement, social, associatif, festif et historique que nous vous invitons.

A tous, je souhaite donc une bonne lecture et d'excellentes vacances ... à LINGREVILLE !

Votre Maire,
Jean-Benoît RAULT

Le mot de la commission « communication »

Pour ce bulletin d'été, nous avons demandé aux commissions municipales de vous présenter leurs réalisations, leurs projets et le budget. L'entretien de la voirie étant devenu une chose complexe, la carte en couleur des routes et chemins de Lingreville placée au centre de ce numéro vous aidera à comprendre qui fait quoi.

Nouveauté : une rubrique « Gastronomie ». A vous de nous adresser vos « recettes Lingremais », les meilleures seront publiées dans les colonnes des prochains bulletins.

Enfin, Lucien Ledanois essaye de débrouiller une histoire très compliquée et avec Jean Paul Peltier nous quitterons la période « Glacière », histoire de mettre à bas certains mythes.

Notre couverture

L'aquarelle de couverture « **Ambiance Estivale** », œuvre originale de **Pascal BENOIT**, invite à la détente sur la plage de Lingreville. Artiste peintre professionnel inscrit à la maison des artistes, Pascal BENOIT a dès sa jeunesse côtoyé les meilleurs peintres Honfleurais. En 2002, il s'installe 16 rue de l'Épine à Lingreville (tel 02 33 07 62 44). De la baie du Mont-Saint-Michel à Honfleur, il expose régulièrement sa peinture figurative (aquarelle et peinture à l'huile) représentant les paysages côtiers bas-Normand et rencontre un vif succès. Il participe également à de nombreux salons nationaux et régionaux. Cet été choisissez les cartes postales illustrées par Pascal Benoît et invitez vos amis à venir découvrir les côtes de la Manche.

X. Jacquet

Les commissions municipales

Commission Urbanisme

Comme je vous l'indiquais dans le premier numéro de Juillet 2008, notre commission a trois compétences, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement. Elle s'est réunie à quatre reprises et a permis de faire le point et d'avancer sur certains sujets :

Urbanisme :

Un comptage des mobil homes et caravanes effectué courant Juillet 2008 a permis de se rendre compte de l'ampleur de la tâche qui nous attend. Environ 500 emplacements ont été comptabilisés, certains dans un environnement acceptable et d'autres dans un état que nous pouvons qualifier de précaire. Une solution alternative est proposée dans le cadre de la résorption. Faudra-t-il s'engager plus loin ?

Par ailleurs, une réunion a eu lieu le 24/02/09 avec la Sté Direct Loisirs pour nous présenter ses nouveaux projets de terrains à aménager ainsi que sa première réalisation de terrain de camping. Au vu des installations et des aménagements réalisés sur ce terrain, la commission était satisfaite du résultat obtenu et feu vert était donné pour le lancement des nouveaux projets. Nous vous rappelons que toutes nouvelles installations ou modifications d'installations existantes en dehors des aménagements d'ensemble autorisés entraînerait des poursuites.



Résorption du camping sauvage

Aménagement du Territoire :

Une réflexion sur l'aménagement global du bourg est en cours, suite à l'achat par la commune des immeubles Massue et école Sainte Thérèse. D'autres possibilités s'offrent à nous, c'est pourquoi avant de prendre toute décision hâtive, la commission a souhaité rencontrer le C.A.U.E (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour nous aider dans notre démarche. Ceci a été fait le 5 Mai avec la visite de Monsieur OPEZZO, Directeur du CAUE. . Nous en avons profité pour demander une étude sur la circulation piétonne et routière dans le bourg ainsi que sur la liaison RD20/ RD220. Nous attendons leurs propositions.

Par ailleurs une réunion s'est déroulée en présence des propriétaires des terrains voisins du lotissement des Clos

et de Monsieur RIHOUEY du cabinet PRY-TECH pour essayer de développer cette zone constructible.

Environnement :

Etude et décision de réaliser une extension du réseau d'assainissement d'eaux usées dans la zone des Verrouis avec sollicitation d'une P.V.R (Participation pour Voies et Réseaux) auprès des propriétaires riverains à ce réseau.

Une distribution de containers semi collectifs auprès des propriétaires des Marais payant une redevance O M (ordures ménagères) a eu lieu l'été dernier et pour cette année les propriétaires acquittant la taxe O M pourront retirer un petit container individuel.

Les containers de tri sélectif sont maintenus sur le terrain communal et les déchetteries de Hyenville et Bréhal sont ouvertes à tous. De ce fait, chaque résident aura les moyens nécessaires pour effectuer correctement le tri de ses ordures ménagères et autres bouteilles, cartons et encombrants. Des petites poubelles de tri sélectif seront installées à la plage du Mesnil. Nous comptons sur votre civisme pour gérer au mieux vos déchets .

Commission Voirie - Bâtiments Communaux - Agents techniques

Dans ce numéro, vous trouverez en page centrale la carte communale de la voirie avec répartition des compétences comme indiquée dans le premier bulletin municipal.

VOIRIE COMMUNAUTAIRE (couleur bleue)

En ce qui concerne les voies sous responsabilité de la communauté, un gros budget a été dégagé et sur notre commune il est envisagé la réfection des tronçons suivants :

1) De la RD 220 face à la route de Beaumont par le Hameau « és Contes » jusqu'à la D 20 au val.

2) Dans un deuxième temps, il avait été prévu la réfection de la route « bien abîmée » des Verrouis jusqu'à la mer mais ce chantier sera retardé car dans l'attente de l'étude de l'écoulement des eaux pluviales du bassin versant Ouest d'une part et de la réalisation du réseau d'assainissement qui va être prochainement entreprise sur la zone réservée à la résorption du camping illégal d'autre part, il serait mal compris que l'on refasse la voirie pour ensuite la rouvrir pour y passer des canalisations.

En contre partie, il pourrait être envisagé la réfection de la rue des Chouers sur laquelle il n'est pas prévu de pose de canalisations.

VOIRIE COMMUNALE (couleur orange)

Dans le budget, le conseil municipal a voté une enveloppe d'environ 100 000 euros pour la réfection en enrobé et la réparation des voiries de la commune.

Ces travaux concernent en priorité la réfection de la rue

du Stade, le chemin du Roc depuis le Hameau és Contes jusqu'au Hameau Philippe ; suivant le résultat de l'appel d'offres, quelques tronçons supplémentaires resteront à définir.

ROUTES ET CHEMINS DE RANDONNEES (couleur verte)

Les routes et chemins de randonnées, à la charge de la communauté de communes, ont été ou vont être entretenus ou réhabilités dans le courant de l'été ainsi que les chemins à charge de la commune (couleur grise)

TAILLAGE DE HAIES

Au début du printemps, une campagne de taillage et d'abattage d'arbres est devenue nécessaire pour l'entretien et la sécurité. Dans ce but, les peupliers du parc des anges ont été abattus et les pins de la rue de Chausey taillés pour sécuriser les lignes électriques et téléphoniques.

Concernant l'entretien, un taillage par passage d'un lamier a été fait sur une partie des haies plantées lors du remembrement, les coupes ont été broyées et stockées pour valorisation future.

CURAGES DES CREUX

Une campagne de curage est programmée par la communauté de communes au début de l'automne sur la rue des Verrouis et la charrière du Canal.

Le curage rue du Ruet a été fait par les services du département au mois de Mai.

FAUCHAGE

Comme chaque année, une première campagne de fauchage des bernes a été faite, cette opération sera renouvelée avec fauchage des talus non privatifs dans le courant de l'été.

TROTTOIR DE L'ECOLE PRIMAIRE

Afin de « sécuriser » l'accès à l'école primaire, et dans la continuité de l'aménagement de l'entrée de Bourg, la création d'un trottoir va être entreprise dès la fin de l'année scolaire avec le concours de la DRD (Direction des Routes Départementales) et de la DDE. Dans le cadre de la loi qui impose de rendre les bâtiments publics accessibles aux handicapés pour 2013, il est envisagé de créer une rampe d'accès en façade Sud du bâtiment principal de l'école.

ACHAT D'UN CAMION BENNE

L'achat d'un camion benne ayant été voté au budget, ce véhicule a été mis en service début Mai en remplacement de la camionnette usagée. Une subvention à hauteur de 20% du coût a été obtenue pour cette acquisition et une remorque viendra compléter l'ensemble pour les travaux d'espaces verts.



Commission pour le Développement Economique, Touristique et Commission Communication

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Après avoir engagé avec les services de la CCI une réflexion sur notre commerce de proximité et donner la parole à nos commerçants dans le Bulletin N°2, la commission se préoccupe également du devenir de l'artisanat. Notre zone artisanale sera officialisée comme « zone d'activité de proximité » dans le Schéma de Cohérence du Territoire du pays de Coutances (SCOT) en cours de validation.

Aujourd'hui notre zone artisanale est confrontée à deux problèmes majeurs. D'une part, l'extension de la zone afin de répondre positivement aux actuelles demandes d'implantations et d'autre part à l'aménagement d'une route de dégagement pour les camions entre la D 20 et la D 971 Coutances – Granville. Une nouvelle réunion de concertation avec le Conseil Général, la DDE, les communes riveraines et les artisans concernés est à programmer.

Concernant la conchyliculture, avec la communauté de communes, nous avons fait inscrire dans les documents d'orientation du SCOT et en conformité avec la loi littoral, la possibilité de créer si nécessaire, à Lingreville, une zone d'activité conchylicole proche de la mer. Faisant suite aux résultats de l'étude « Mareclean » demandée par le Pays de Coutances et concernant la qualité de l'eau de mer, nous préparons avec les communes de notre bassin versant et du Havre de la Vanlée, un contrat avec l'agence de l'eau, portant sur l'étude des eaux pluviales et de leurs rejets en mer.

Enfin la commission participe à la réflexion sur l'aménagement du Bourg.



La qualité de l'eau de mer, une priorité

TOURISME ET COMMUNICATION :

Lingreville : Jardin de la Terre et de la Mer. La commission tourisme et communication œuvre à faire connaître notre patrimoine. Brigitte Remigereau, nous représente au Conseil d'Administration de l'office de tourisme du canton.

Dans le cadre de « Rando-Manche » nous venons d'élaborer une fiche à destination des randonneurs décrivant en détail le circuit de randonnée de Lingreville. Les membres de la commission participent bien entendu à la rédaction du bulletin municipal, mais aussi aux diverses manifestations qui se déroulent sur la commune dont les comptes rendus vous sont donnés dans chaque bulletin.



Commission des Affaires Scolaires

La question de l'aménagement du temps périscolaire et extrascolaire est un enjeu primordial pour toutes les communes. C'est pourquoi, le principal rôle de la commission est de se préoccuper de l'avenir de nos enfants.

LES ENJEUX DE DEMAIN

- Education numérique dans les écoles rurales : Lingreville entre en lice.

Le gouvernement vient de signer une convention avec l'association des maires ruraux de France (AMRF) permettant de définir les modalités de coopération en matière de développement du numérique dans les écoles rurales. Ce programme prévoit l'équipement numérique de 5000 écoles situées dans des communes de moins de 2000 habitants.

C'est dans un souci d'offrir de bonnes conditions matérielles aux écoliers de Lingreville et ainsi favoriser la qualité de l'enseignement que la municipalité a donc décidé de présenter sa candidature.

- L'accueil périscolaire et la cantine.

Les effectifs étant croissants, une réflexion va être menée afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.



La cantine scolaire de Lingreville

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

LA BANQUE ALIMENTAIRE

Au mois de septembre 2008, les distributions de la banque alimentaire de la Manche, pour l'année 2008-2009 ont commencées. Elles ont lieu tous les 15 jours - le lundi - à Montmartin, pour les bénéficiaires du canton, jusqu'à la fin du mois de juin.

C'est une aide aux personnes, aux familles dans le besoin.

Les maîtres mots de cette association « chacun sa part », sont : la gratuité, le don, le partage.

Les produits alimentaires proviennent de collectes journalières, d'une collecte nationale une fois par an, et des professionnels de l'alimentation.

«Nous n'achetons rien, nous ne vendons rien»

Le 20 mars, la commission «Affaires Sociales» de la communauté de communes s'est réunie.

La mise en place d'un service de transport « administratif » est à l'étude.

Pour les personnes sans moyen de transport, ce serait une aide aux déplacements sur Coutances par exemple.

RÉFLEXIONS DE LA COMMISSION:

Dans le souci de préserver les commerces de proximité, il n'est pas envisagé un ramassage vers les grandes surfaces, mais plutôt vers la sous préfecture, la mairie... pour la délivrance de papiers d'identité, l'hôpital ou la clinique pour visiter un malade et vers le cinéma d'Hauteville pour les séances « ciné seniors ».

Manéo propose des minibus (7 places) avec prise en charge et dépose au domicile des particuliers.

Ce service est déjà en place dans d'autres cantons .

Chaque trajet coûte 2 € quelle que soit la distance.

La commission se réunira à nouveau quand les différentes propositions auront été étudiées.

Commission « Finance »

La commission finance a préparé le budget 2009 puis en séance du 27 mars 2009, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2008 en conformité avec le compte de gestion du comptable public.

Il fait ressortir un excédent de fonctionnement de 213.946€ et un résultat net d'investissement de - 65.664€.

Entre le budget prévisionnel 2008 et le réalisé nous avons constaté certaines différences.

Les écarts correspondent en général:

- Côté dépenses, soit à des économies ou à des dépenses reportées ainsi qu'à l'amortissement anticipé des travaux du lotissement des « Clos ».

- Côté recettes, celles-ci ont été plus élevées que prévues, grâce à une contribution supplémentaire correspondant entre autres à la participation d'Annville aux activités périscolaire de notre école.

Le Budget Primitif 2009

Section Fonctionnement

Dépenses

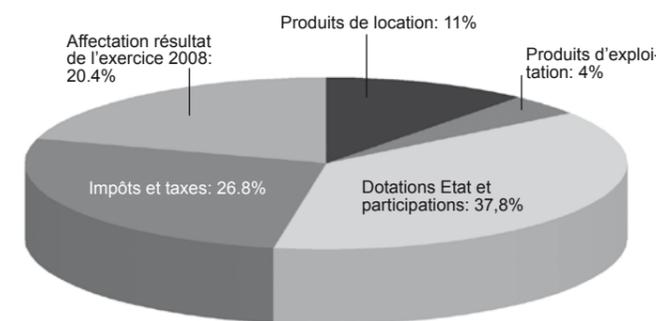
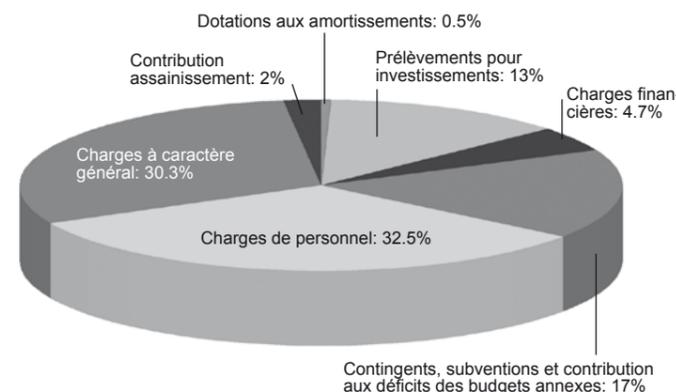
- Charges à caractère général	220 334 €
- Charges de personnel	236 100 €
- Contingents, subventions et contribution aux déficits des budgets annexes	123 575 €
- Charges financières	34 100 €
- Prélèvements pour investissements	94 368 €
- Dotation aux amortissements	1 102 €
- Contribution au service assainissement	14 385 €
- Divers	2 700 €

TOTAL: 726 664 €

Recettes

- Impôts et taxes	194 899 €
- Dotations Etat et participations	274 381 €
- Produits d'exploitation	29 100 €
- Produits de locations	80 000 €
- Affectation résultat de l'exercice 2008	148 284 €

TOTAL: 726 664 €



Section Investissement

Dépenses

- Remboursement d'emprunts	55 214 €
- Dépenses d'équipements	212 687 €
- Acquisition de terrains	160 000 €
- Autres (cautions, études...)	27 488 €
- Déficit d'investissement 2008	61 538 €

TOTAL: 516 927 €

Recettes

- Emprunts	235 445 €
- Subvention et participations	103 836 €
- FCTVA	5 073 €
- Affectation résultat 2008	65 665 €
- Virement section investissement	94 368 €
- Autres (amortissem., dépôts de garantie)	12 540 €
- Excédent d'investissement reporté	- - -

TOTAL: 516 927 €

NOUVEAUX PROGRAMMES INSCRITS AU BUDGET 2009

Réserves foncières, acquisition de terrains	160 000 €
Travaux de réfection voirie – programme 2009	100 000 €
Réseau basse tension aux Verrouis	22 400 €
Travaux de bâtiments communaux (réserve)	25 000 €
Stade de foot	24 000 €
Gîte presbytère et autres bâtiments communaux	11 300 €
Matériel technique, camion benne et équipements divers	30 000 €
Assainissement aux Verrouis	205 000 €
Voirie et espace vert au lotissement des clos	202 500 €

Communauté de Communes (CdC) du canton de Montmartin sur mer

Ses compétences (deuxième partie)

Dans le bulletin n°1 de juillet 2008 nous vous avons expliqué les raisons qui ont conduit à la création de la Communauté de Communes (CdC), sa composition et son organisation.

Dés sa création la CdC a repris les compétences du syndicat d'adduction d'eau, du syndicat de lutte contre l'incendie, du collège et du SIRTOM ordures ménagères. Ensuite un certain nombre de compétences appartenant aux communes lui ont été transférées dans le but d'être plus efficace au niveau de l'ensemble des communes et de réduire globalement les coûts. Certaines compétences ont été reprises en totalité telle le service de l'eau d'autres ne sont que partielles telle la voirie.

Pour les mêmes raisons et par la volonté des services de l'Etat et du Conseil Général, les communautés de communes se sont également regroupées au sein de Syndicats mixtes (voir bulletin n°1).

Enfin le Conseil général, révisant sa politique de subvention aux communes via les Contrats de Territoires, demande maintenant aux CdC de faire émerger les projets communaux de façon coordonnée et suivant des axes bien définis. Pour les trois ans à venir Lingreville a déposé deux dossiers correspondant aux axes retenus : le premier concerne l'assainissement aux Verrouis et le second la création d'une garderie à coté de l'école primaire et de la cantine scolaire.

Vous comprendrez aisément l'importance du choix des commissions où siègent nos quatre délégués ou leurs suppléants et combien il est impératif que chacun défende au mieux les intérêts de la commune au sein du conseil communautaire.

Aujourd'hui nous allons aborder l'action de la CdC au sein de deux de ses compétences : Le service de l'eau et de la voirie.

Compétence : Le Service de l'eau.



Poste de commandement de l'usine de Quetteville

LES INSTALLATIONS :

Un projet de construction d'un nouveau réservoir d'eau potable de 2500 m3 avait été initié par notre ancien Maire Victor Courois alors vice président à la Communauté de communes. Les délégués ayant confirmé cet investissement, Denis Martin, vice président et Hubert Panier directeur du service de l'eau ont

supervisé la construction de ce réservoir en béton qui sera mis en service courant juillet. Nous devrions ainsi être à l'abri des risques de pénurie d'eau potable en cas d'incidents technique, de nouvelle sécheresse et faire face à l'accroissement de la demande surtout en été.



La nouvelle cuve de 2 500 m3

Si le réseau de distribution de Lingreville est en bon état, chaque année dans le canton, le service de l'eau réalise de nouveaux raccordements et le renouvellement par tranche des parties les plus anciennes du réseau. Le budget consacré par la CdC à ces travaux est cette année de 450 000 €.

L'usine de Quetteville assure le pompage dans la Sienne et la potabilisation de l'eau. Les installations ont maintenant plus de trente ans et vont nécessiter dès 2010 une expertise permettant de diagnostiquer les travaux de rénovation à réaliser pour une remise à niveau.

En 2000 le service de l'eau comptait 4910 abonnés pour 375 471 m3 d'eau distribués. En 2006 on compte 5330 abonnés pour 470 482 m3 et en 2008 les 5456 abonnés ont réduit leur consommation à 425 798 m3.



Installation de distribution d'eau potable

LA FACTURATION DE L'EAU

La communauté de communes ayant la maîtrise globale de l'adduction d'eau, elle a également la maîtrise des tarifs. Comme il existait une disparité de tarifs entre les communes du canton les délégués communautaires ont souhaité harmoniser le prix de l'eau.

En 2009, le prix de base de l'eau potable est le même pour toutes les communes, à savoir : l'abonnement à 79,65 € et le m3 à 1,12 €. Ce montant est modulé par une redevance pollution versée à l'Agence de l'Eau. Cette redevance qui varie de 0,1532 € à 0,383 € du m3 suivant l'importance des communes, permet à l'Agence de l'Eau d'aider les communes à financer leurs investissements dans le domaine de l'eau.

Pour Lingreville cela se traduit par une augmentation du prix du m3 d'eau qui va passer pour une consommation de 120 m3 de 1,81 € à 1,94 € hors TVA, soit une hausse de 7 %.

Si vous êtes raccordés au tout à l'égout, à cette redevance s'ajoute la part de l'assainissement collectif qui ne dépend pas de la Communauté de communes. En effet c'est une taxe communale dont nous vous parlerons bientôt.

Compétence : La Voirie (voir la carte au centre du bulletin)

L'entretien de la voirie est une charge très lourde nécessitant du personnel compétant et du matériel spécialisé. On comprend l'intérêt pour des communes voisines de mutualiser leurs moyens. A l'inverse certaines communes ont un réseau de voies et chemins

municipaux très étendu et dont l'entretien monopoliserait tous les moyens de la communauté, de plus un certain nombre de routes sont à la charge du département (les départementales). C'est pourquoi la communauté de communes n'a cette fois qu'une compétence partielle.

Cette année les conseillers communautaires sur proposition de la commission voirie ont décidé d'un effort exceptionnel et alloué un budget de 1 500 000€ à la rénovation des routes dites structurantes (en bleu sur la carte). Bien entendu Lingreville est concernée ainsi que vous avez pu le lire en page 4, dans le rapport de la commission « Voirie ».

Dans un prochain bulletin nous aborderons d'autres compétences de la CdC et nous vous parlerons du syndicat mixte du Pays de Coutances

X.J.

Calendrier Prévisionnel des Manifestations

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
JUILLET	04	Tournoi de pétanque	La pétanque
	Tous les lundis	Tournois de pétanque non officiels	La pétanque
	07 et 21	Visite commentée de l'église de Lingreville à 15h	La Lingremaise
	11	Découverte de la dune d'Annoville Rendez-vous à 11h à l'entrée du camping des peupliers.	Association Avril
	12	Fête St-Martin - Restauration, Vide Greniers, avec : - Stand de Chamboutout - Exposition vente - Maquillage enfants	Comité Des Fêtes Union des Combattants Ateliers Créatifs de Lingreville ASSMATLUDE
	13	Découverte de la dune d'Annoville Rendez-vous à 15h à l'entrée du camping des peupliers.	Association Avril
	17	Découverte de la dune d'Annoville Rendez-vous à 11h à l'entrée du camping des peupliers.	Association avril
	20	Sortie «découverte de l'estuaire de la Vanlée» Rendez-vous à 14H30 au pied des dunes au bout de la Charrière Canal prolongement rue Jouvin (goûter offert).	Communauté paroissiale de St Vincent de Paul
	31	Projection d'un film inédit sur la Libération de la Manche (20h30, salle Normandy)	La Lingremaise
AOÛT	02	Fête des coques d'or, avec messe en plein air	La Lingremaise
	Tous les lundis	Tournois de pétanque non officiels	La Pétanque
	03	Découverte de la dune d'Annoville Rendez-vous à 15h à l'entrée du camping des peupliers.	Association Avril
	08	Assemblée générale à 9H30 à la salle communale	Association de défense des propriétaires du «marais»
	11 et 18	Visite commentée de l'église de Lingreville à 15h	La Lingremaise
	20	Balade du coucher de soleil Rando gratuite rendez-vous à 19h, parking de l'église de Lingreville avec goûter d'offert par la municipalité.	Office de tourisme
SEPTEMBRE	01	Rentrée du Club	Le Club de L'amitié
	20	Randonnée des deux havres	Amis de L'école Publique
	22	Assemblée générale du club (à 14h).	Le club de l'amitié
OCTOBRE	25	Thé Dansant	Comité des Fêtes
NOVEMBRE	10	Concours de belote ouvert à tous (Inscriptions à 13H30).	Le club de l'amitié
	22	Repas guinguette le Dimanche midi	UFEL
	28	Déjeuner aux Tripes	Union des Combattants
DECEMBRE	15	Repas de Noël du club Quinzaine commerciale + Concert de Noël + Marché de Noël	Le club de l'amitié UFEL

Lingreville et nos Enfants

PETITE ENFANCE : L'ASSMATLUDE

L'association qui regroupe les assistantes maternelles du canton de Montmartin sur Mer a participé au marché de Noël de Regnéville par la confection de gâteaux et la mise en place d'une tombola des prénoms dont le 1er prix était un superbe cerf en peluche habillé en père Noël. Elle sera également présente lors du vide grenier qui aura lieu à Lingreville le 12 juillet prochain. Les bénéfices de ces actions ponctuelles pourront servir au financement des projets proposés par le Relais Assistantes Maternelles (spectacle, achats exceptionnels, etc...).

ECOLE PUBLIQUE DE LINGREVILLE

Cette année scolaire a été marquée par deux sorties qui ont eu lieu au printemps et qui sont l'aboutissement de projets menés sur plusieurs semaines.

Ainsi, les classes de Mme Colombine (TP/ PS/ MS) et de Mme Béziers (GS/CP) se sont rendues au château de Pirou après avoir exploré la vie des rois, des reines, princes et princesses au travers des albums « Chhht » et « La princesse au petit pois ». Puis les enfants ont enrichi leurs connaissances en histoire en s'intéressant plus

particulièrement à leur lieu de vie : le château fort. C'est pourquoi, la visite du château de Pirou, suivie d'une chasse aux indices, a permis aux enfants de graver à tout jamais dans leur mémoire ces connaissances.

Nos petits écoliers se sont également intéressés, à travers la lecture du livre « la petite poule rousse », aux différentes étapes qui mènent du blé au pain.

Outre, des expériences scientifiques menées en classe, les enfants se sont rendus deux fois à la boulangerie et sont allés visiter le moulin à vent de Montsurvent.



Quant aux élèves de Mme Fontein (CE1/CE2) et de Mme Lucas (CM1/CM2) qui pratiquent l'anglais en classe 1h30 par semaine, ils ont pu correspondre avec 2 écoles de Guernesey tout au long de cette année. Ce projet motive l'apprentissage de la langue et permet de

découvrir certains aspects culturels. Les enfants se sont rendus à St Peter où ils ont passé la matinée avec leurs correspondants. La communication s'est faite autour de jeux sportifs ou de société. Ils ont découvert la ville et ses particularités à travers un rallye.



LE DÉPART EN RETRAITE DE Mme DUCLOS CHRISTIANE.

Ce départ sera l'évènement que nous retiendrons tous de cette fin d'année scolaire.

C'est en 1981, que le maire Michel Malherbe l'a sollicitée afin de remplacer Mme PERREE, employée à l'école maternelle. Puis après le départ définitif de cette dernière, elle sera nommée sur ce poste le 1er janvier 1982. En 2006, la municipalité lui fera honneur en lui remettant la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale.

Tout le monde sait le dévouement, la patience, la discrétion et l'investissement dont elle a toujours fait preuve pendant ces 27 années de bons et loyaux services.

Elle en a vu défiler des enseignants, des enfants et leurs parents. Alors tout le monde n'aura qu'une chose à lui dire!



MERCI MILLE FOIS POUR TOUT !

L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE LINGREVILLE ANNOVILLE

Cette année encore l'association a œuvré pour récolter des fonds afin de financer une partie des sorties scolaires (château de Pirou, sorties à Guernesey et au bois des vignettes ...), mais aussi l'achat de matériels (vélos, trottinettes, ballons sauteurs, ...).

Ainsi, la vente du muguet le 1er mai, la soirée barbecue lors du spectacle de fin d'année et la randonnée des 2 havres qui aura lieu le 20 septembre prochain font partie des principales manifestations organisées par les nombreux bénévoles.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT COMMUNAUTAIRE (CLSH)

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 16 ans dans les locaux du centre PEP de Montmartin sur mer (à côté de la piscine).

Les parents ont la possibilité de confier leurs enfants dès 7h30 et de les récupérer jusqu'à 18h30 puisqu'un système de garderie a été mis en place. Les enfants peuvent donc venir se divertir par diverses activités et sorties tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Infos pratiques :

22 avenue de la Bréquette à Montmartin-sur-mer.

Tél. 02 33 47 06 09 (uniquement les mercredis et pendant les vacances scolaires).

Inscriptions à la Communauté de Communes :

Tél. 02 33 76 53 09 / fax. 02 33 76 53 01

courriel: v.desille@cc-montmartin.com

site internet: www.cc-montmartin.com

ETAT- CIVIL

MARIAGES

Cuadrado Robert et Savreux Christine le 26/07/2008
Legrand Christophe et Hoareau Angéline le 09/08/2008
Coignard Laurent et Bigard Virginie le 23/08/2008
Mauvielle Joël et Loupy Evelyne le 09/05/2009

NOCES D'OR

M. et Mme Peltier Serge le 30/05/2009.

NAISSANCES

Quesnel Léa le 01/07/2008
Quesnel Zoé le 01/07/2008
Marie Thomas le 18/09/2008

Rivière Cassie le 23/03/2009

Angot Paul le 09/04/2009

DÉCÈS

Legallais épouse Dupont Monique le 28/08/2008

Poullain Marcel le 27/10/2008

Laurent René le 07/11/2008

Lehaut Henri le 25/11/2008

Roulley Charles le 10/12/2008

Lebargy Michel le 13/12/2008

Lebrun épouse Leblanc Françoise le 18/02/2009

Lalos Marcel le 15/05/2009

Levieux Michel le 03/06/2009

Commune de LINGREVILLE - Plan de la voirie



1
Rue de l'Epine (Communauté de Communes)
Route Structurante



2
Rue du Philippeau - Route communale



Routes départementales (D20, D220, D298, D298E)

Routes communautaires* (voies structurantes):

- 31d: Rue du Passevin, Rue des Chouers, Rue des Maraîchers, Rue des Salines.
- 32a: Rue de l'Epine.
- 36: Rue des Verrouis, Rue du Val, Rue du Petit Tot.
- 37 Charrière du Canal, Rue Jouvin

* Communauté de Communes

Routes communales dont l'entretien est assuré par la Communauté de Communes.

- (réparation, fauchage, curage, débarrage (réfection totale de la voirie à la charge de la commune)).
- Charrière Patin.
 - Rue des Salines et Rue de la Hoguette.
 - Rue des Canibots, Impasse du Bengale, Impasse du 30 Juillet 1944.
 - Hôtel Bocage, Impasse de la Motterie, Rue du Bocage.
 - Rue du Philippeau, Chemin du Roc.
 - Rue de la Fontaine Ronde, Rue des Clos.
 - Rue de la Pennerie.
 - Rue de Beaumont.
 - Impasse du Hameau Mahé.

Chemins de randonnée à la charge de la Communauté de Communes.

(fauchage, éparage, curage, débarrage, fourniture de caillou et d'enrobé à froid)

- Charrière Patin.
- Chemin du Marais.
- Chemin des Douaniers.
- Chemin des Matelots (GR223).
- Chemin de petite randonnée de Lingreville (Rue du Bengale, Rue du Bocage, Rue Hyppolite Garnier, Chemin de la Masse, Rue des Longrais, Rue du Hamel Es, Chemin des Cinq Croix, Rue de la Pennerie, Rue du Précails.

Autres routes et chemins communaux, lotissements et agglomération à la charge de la commune.



3
Chemin de la Roncette - Chemin communal



4
Rue de Chausey (D220) - Route départementale



5
Charrière Patin - Chemin de randonnée

Info Pratiques Lingreville

Commerces et services

Sur la place du marché de Lingreville sont regroupés de nombreux services: Mairie, église, salle de fêtes, supérette, boucherie traiteur, boulangerie, bar-tabac, fleuriste, coiffeur, cabinet médical, pharmacie, Banque Postale, DAB...

Dans les hameaux alentours, boulangerie, matériaux éco pour bâtiment, plusieurs garages autos, camions ou bateaux.

Le marché

Le marché de Lingreville a lieu chaque vendredi matin de 8h30 à 14h. Venez nombreux faire confiance à nos artisans commerçants.

Ouverture de la Mairie

Du mardi au samedi : 8h30 à 12H.

Tél. 02 33 47.53.01 fax 02 33 47 35 23
mairie-lingreville@wanadoo.fr

Permanence du Maire et des adjoints

Le Maire ou les adjoints peuvent vous recevoir à la mairie sur rendez-vous. Merci de prendre date auparavant au secrétariat de mairie.

Mr Le Maire, Jean-Benoît RAULT, les mardi et vendredi après-midi. Mr Daniel MARIE, le jeudi après-midi. Mr Denis MARTIN, le mardi matin. Mr Xavier JACQUET et Mme Charlyne BOIS selon disponibilité.

Services de Santé

Médecine générale

Dr Daniel LECAMPION: 02 33 47 64 07

Pharmacie de Lingreville

A-M PANIER, Ch. ALBANTOSA: 02 33 47 59 24

Masseur Kinésithérapeute

Mr Thierry LANFUMEY: 02 33 47 72 61

Infirmières

C. FRANCOIS et C. LEFRANC: 02 33 46 38 22

Podologue

D. HELIE PICHARD: 06 89 33 20 01 / 02 33 47 39 89

Service social

Service social Départemental : le 1er mercredi du mois de 9h30h à 11h30 à la Mairie de Lingreville. Autres permanences dans le canton se renseigner au CMS Coutances 02 33 76 79 00.

Service Social MSA (agricole) : 02 33 06 42 60

CLIC : 02 33 45 08 39 Le centre local d'information et de coordination renseigne et oriente sur toutes les questions concernant la vie quotidienne des seniors.

Paroisse

Accueil paroissial au 02 33 47 64 98 ou
Paroissesaintvincentdepaul50590@wanadoo.fr

Messe dominicale à l'église de Lingreville le 3ème dimanche de chaque mois

Cimetière

S'adresser à Mme Charlyne BOIS : 02 33 47 58.64

Tennis

Les réservations du cours sont à prendre chez Mr Jean-Claude HAMEL, au Bar Tabac de la place du marché. Tél. 02 33 47 54 62 (3€ de l'heure, clés à prendre au bar)

Salles des fêtes

Salle communale, place du marché (80 couverts)
Réservation au 02 33 47 53 01

Prix : 200€ le WE + 0,60€ par couverts + 0,18€ le KW pour l'électricité.

Salle Normandy rue des écoles (200 couverts + piste de danse ou 300 couverts) Réservation au 02 33 47 55 80

Prix 200€ + 0,75€ par couverts + électricité.

Déchets ménagers poubelle

Un ramassage des poubelles est effectué chaque mardi matin sur Lingreville.

En juillet et août, un ramassage supplémentaire a lieu le samedi matin.

Sauf sur le village des Verrouis où le ramassage a lieu le lundi et le jeudi.

Utiliser exclusivement les sacs poubelles transparents fournis par la mairie (le vendredi matin)

Petits emballages recyclables

Les petits emballages en verre, papier, métal, cartonnettes et plastique sont à déposer dans les conteneurs de tri sélectifs à la plage, rue des Ecoles, rue des clos, au Hameau Labour et rue des Verrouis.

Encombrants

Ils sont à transporter aux déchetteries cantonales. Soit à Hyenville (RD73), soit dans une déchetterie du Syndicat mixte de la Perrelle : Bréhal (RD13), Gavray (La Provotière) ou Ouville (La Butte fumée).

Horaires déchetteries : Tous les après midis et la samedi toute la journée (sauf mardi et dimanche).

Les dépôts sauvages, les incinérations et les enfouissements individuels sont interdits et passibles d'amendes.

Transports maneo

Un service de car relie Lingreville à Coutances ou à Granville. Il est utilisable par tous. Les horaires sont à consulter aux arrêts MANEO. Renseignements sur internet: www.mobi50.com et par tél: n° vert 0800 150 050. Prix du trajet : 2 euros.



Tourisme

Annuaire des grandes marées 2009

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
date	mat.	soir	date	mat.	soir	date	mat.	soir	date	mat.	soir	date	mat.	soir	date	mat.	soir
M.22	94	98	M.19	83	91	D.6	90	90	L.5	92	93	m.3	91	92	M.2	87	90
J.23	102	105	J.20	98	103	L.7	90	89	m.6	93	92	M.4	93	92	J.3	92	93
V.24	106	105	V.21	108	110	J.17	86	93	M.7	90	87	J.5	91	88	V.4	93	92
S.25	103	100	S.22	111	110	V.18	100	104	S.16	85	90				S.5	91	
D.26	95	90	D.23	107	103	S.19	107	109	D.17	94	98						
			L.24	97	91	D.20	109	107	L.18	100	100						
						L.21	104	99	m.19	95	91						
						M.22	93	87									

Du côté du gîte communal

Peu de visiteurs en début d'année puis un taux de remplissage important à partir du mois d'avril et des réservations jusqu'en octobre et pour les fêtes de fin d'année.

Pour l'instant, nous comptons sur 214 jours loués. Nous retrouvons une fréquentation des étrangers, qui s'étaient un peu raréfiés ces 2 dernières années: des hollandais, des belges et début juillet nous accueillerons pour la première fois une famille de Oakville (Canada).

Les gîtes de France ont reconduit le classement 3 épis, et la préfecture a octroyé 3 étoiles pour 5 ans.

La capacité d'accueil du gîte est de 15 personnes.

Les tarifs de location pour 2010 sont les suivants:

Haute saison:
juillet et août - 1200€ la semaine

Moyenne saison:
vacances scolaires hors été - 780€ la semaine

Basse saison:
autres périodes - 580€ la semaine

Hors vacances scolaires:

Mid-week:
du lundi 14h au vendredi 12h - 480€

Week-end:
du vendredi 16h au dimanche 16h - 440€

Quelques informations pour les propriétaires de meublés de vacances:

Le petit local situé en face de l'église et à côté de la salle de catéchisme est en cours d'aménagement.

Il sera utilisé pour permettre aux locataires du gîte communal, d'obtenir des renseignements sur le tourisme: sites à visiter, Chemins de randonnées, Programmes des animations locales, heures des marées, locations de vacances, etc. ...

Peut être que par la suite, on pourra proposer la possibilité de venir consulter son ordinateur portable grâce à la wi-fi, ...

Toutes les idées sont bonnes à écouter et pourquoi pas à mettre en place. Il est donc demandé aux propriétaires de meublés de vacances (homologués gîtes de France, clévacances, et autres classements) de prendre contact s'il désirent participer à la réalisation de ce mini «office de tourisme».

Mais pour l'instant le local n'est pas tout à fait aménagé, espérons son ouverture pour les vacances d'été



La parole aux associations

Le mot de la commission Culture-Sports-Loisirs et Associations.

Des intervenants bénévoles nous offrent tout au long de l'année des ateliers d'activités diverses. Ces bénévoles oeuvrent dans un climat d'amitié pour le bien être du plus grand nombre et permettent à tous les habitants de Lingreville une intégration rapide et agréable. Chaque semestre un bulletin municipal précisant les événements, manifestations et la vie des associations est distribué par la poste aux habitants. Il est possible aussi de s'en procurer en mairie. Nous sommes ouverts et restons à l'écoute à toutes nouvelles idées innovantes notamment au niveau culturel et sportif.

Union des Combattants de Lingreville

Nouvelle Association créée depuis le 1er Janvier 2009
Un nouveau bureau a été formé :

- Président: Mr Gilbert GOUET
- Vice président: Mr Henri MEDDE
- Secrétaire: Mr Jean Pierre MAGGI
- Trésorier: Mr Richard LECONTE
- Vice Trésorière: Mme Bernadette LEROUILLY



Depuis sa création, cette association a participé à la commémoration du souvenir du 8 MAI 2009 à LINGREVILLE avec organisation d'un repas des Combattants et Membres Bienfaiteurs.



En JUIN 2009 elle a organisé un concours de pétanque et pour JUILLET prévoit de tenir un stand de Chamboutout dans le cadre de la Fête communale SAINT MARTIN
Le 28 Novembre un déjeuner TRIPES est prévu.

CONTACT : Mr GOUET 02.33.45.06.89

UFEL - Union des Forces Economiques de Lingreville

Cette association créée en 1998 regroupe les commerçants, les artisans et les professions libérales de Lingreville. A ce jour, l'ufel compte une vingtaine d'adhérents. Nous organisons des manifestations et des animations toute l'année afin de promouvoir la vie économique et culturelle de Lingreville. Chaque année, de nouvelles excursions sont proposées comme :

Le salon de l'agriculture, une soirée au cabaret de St Germain sur Ay ou encore les villages illuminés tel que « Beauchêne » etc.....

En ce qui concerne nos futurs projets, nous allons travailler à la réalisation d'un dépliant touristique.

CONTACT: Anne-Marie Panier - 02 33 47 59 24



Une partie du nouveau bureau

Les Chasseurs

Nombre d'adhérents : 59 chasseurs
L'association a signé une convention pour une durée de 4 ans avec le conservatoire du littoral.
L'assemblée générale a lieu annuellement au mois d'août.

CONTACT: Bernard Darius - 02 33 50 23 48

La Lingremaise

La Lingremaise organise cet été, en juillet et août, une visite commentée de l'église de Lingreville

Location de la salle Normandy
Réservation : 02 33 47 55 80

Le Club de l'Amitié

Le but de notre association est de rassembler des personnes isolées par les aléas de la vie. Quelques moments de joie et de bonheur. Tous les mardis après-midi une séance récréative avec jeux de cartes, de sociétés et un goûter réunissent une quarantaine de sociétaires.



Au cours de l'année une sortie est prévue, cette année c'est Honfleur. Chaque trimestre nous fêtons les anniversaires lors d'un goûter. Nous organisons trois manifestations, loto, concours de belote et également deux repas nous réunissent au cours de la saison. Notre club vous invite à venir participer à la bonne ambiance de notre groupe. La rentrée aura lieu le 1er septembre. Nous vous attendons et à bientôt.

CONTACT : Nicole Peltier - 02 33 46 22 15



Comité des Fêtes de Lingreville

Le 25 JANVIER 2009 a été organisé un thé dansant bien perçu par les Lingremais et autres amateurs. Cette journée a réuni une centaine de personnes qui ont virevolté avec la musique de Serge DROUIN.
Le Comité renouvelle cette activité le 25 octobre 2009.

Notre Fête SAINT MARTIN aura lieu le Dimanche 12 juillet. Comme chaque année le 2ème dimanche du dit mois.

Au cours de cette journée, ou comme autrefois se rassemblaient les habitants du village, nous souhaiterions que les LINGREMAISES et LINGREMAIS se retrouvent ou se rencontrent pour faire connaissance avec les nouveaux habitants, afin de passer un moment convivial.

Lors de cette fête, aura lieu un vide greniers avec restauration le midi, animé par le groupe de variétés FUSION et VALENTIN avec son orgue de barbarie. Des ouvrages d'écrivains locaux seront en vente.

Les ateliers Créatifs de LINGREVILLE, L'union des combattants de LINGREVILLE et L'ASSMATLUDE Participeront également

Inscriptions pour le vide grenier : tel : 02 33 45 38 71 ou en mairie de LINGREVILLE

Afin de promouvoir de nouvelles activités, tous les bénévoles sont attendus au sein de notre association pour nous aider et apporter leurs idées.

Contacts pour participation : Mireille GUILLAUME tel : 02 33 45 20 13

Ateliers Créatifs de Lingreville

L'association regroupe une quarantaine d'adhérents. Elle propose quatre ateliers dans les locaux de l'ancienne école libre, rue des écoles à Lingreville. La cotisation annuelle de 25€ donne accès à tous les ateliers.

LUNDI: Art du Collage - 14H à 17H
MARDI: Cartonnage/Encadrement - 14H à 17H
JEUDI: Scrapbooking - 14H à 17H
VENDREDI: Modelage - 14H à 17H

CONTACT:
Mme PICAZO 02.33.07.43.22 ou 06.69.00.29.45

Danse Classique et Jazz

Les cours sont ouverts le lundi soir aux enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes. Tarif: 30€ par mois
Reprise des cours le lundi 7 septembre 2009.

CONTACT:
Mme Julie CAMIER (diplômée d'état) 06 82 24 36 44

Association de Défense des Propriétaires de Parcelles du Havre de la Vanlée et de la Zone Ouest de la Commune de Lingreville

Cette association a pour but de représenter les propriétaires de parcelles dans la zone Ouest de Lingreville.
Une assemblée générale est régie annuellement au mois d'août à la salle communale de Lingreville.

CONTACT : Monsieur Belhaire - 02 33 05 00 38

La Pétanque

CONTACT : 06 22 90 29 64

Forum des Associations

Ce forum est destiné à toutes les associations. Il est organisé par la communauté de communes annuellement le premier samedi de septembre.

LMH SPORTS

Bilan de fin de saison 2008/2009:

les 130 licenciés du club ont tous terminé leurs championnats respectifs. L'école de foot du mercredi, sur le stade de Montmartin, a connu une forte participation, elle prendra fin avec le début des vacances scolaires.

Classements:

- **Les débutants** ont participé régulièrement aux plateaux et se sont fait remarquer à la journée nationale en gagnant tous leurs matches.
- **Les Poussins I** terminent 1ers de leur groupe.
- **Les Poussins II**, en forte progression, terminent à la seconde place.
- **Les Benjamins I & II** ont fait l'apprentissage du jeu à 9, et après avoir gagné leurs championnats d'automne à 7, finissent aux 5e et 3e places.
- **Les 13 ans** terminent 3e après avoir fait un beau parcours en coupe de la Manche.
- **Les 15 ans** occupent la 6e place, en progression.
- **Les 18 ans**, avec un effectif trop restreint, finissent à la dernière place de leur championnat District.
- **Les Seniors** terminent à la seconde place, synonyme d'accession en seconde division.

Merci et bravo à tous les bénévoles qui ont permis cette bonne saison.

Objectifs 2009/2010:

confirmer les progrès réalisés dans les catégories de jeunes, augmenter le nombre de dirigeants, création et accession d'une équipe senior B, poursuite du développement de l'équipe A.

Assemblée générale du club:

vendredi 26 juin, 20h30, mairie de Lingreville.
Site internet: <http://monclub.net/lmhsienne>

Jean-Paul Henry: 02 33 47 72 99



Les Seniors: l'équipe qui monte.

American Memorial Day

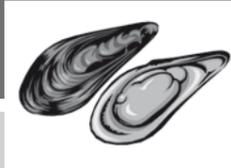
Saint James, le 24 mai 2009



Dans le cadre de l'association « les fleurs de la mémoire », les 3 tombes qui nous ont été attribuées ont été fleuries, dont celle de **John R. MORAN**, inscrit au monument aux morts de Lingreville.

La tombe de **William F. ALBERTY** étant déjà prise en charge lors de notre inscription à cette association, nous fleurissons **John F. BAJZIK** et **Arthur H. HERZING**

Gastronomie



Recette « terre et mer » à la mode de Lingreville

Potage aux moules

pour 4 personnes: 2 kg de moules - une carotte - 1 branche de céleri - 1 blanc de poireau - 1 oignon - 1 bouquet garni - 25cl de vin blanc ou de cidre - 15cl de crème liquide - 15g de beurre - sel et poivre

- Nettoyez les légumes, coupez les en dés. Émincez l'oignon, faites-le revenir à feu doux dans une cocotte avec le beurre et les légumes.
- Nettoyez les moules et versez-les dans la cocotte avec le bouquet garni.
- Versez le vin et 50cl d'eau chaude, salez poivrez.
- Laissez cuire 15mn environ sur feu moyen.
- Égouttez les moules, décortiquez-les.
- Filtrez leur jus de cuisson en écrasant les légumes. Remettez le tout dans la cocotte.
- Versez la crème, ajoutez les moules et du persil ciselé. Mélangez.
- Faites chauffer à feu doux quelques minutes avant de servir.

Lingreville d'Antan

Lingreville et le Havre de la Vanlée Par JP PELTIER, spécialiste de la géographie du littoral

Essai d'approche historique et géographique.

1 - Les origines (suite du bulletin «été 2008»)

Il y a environ 15000 ans, nous ne chicanerons pas à 1000 ans près, la température a commencé à remonter... Variations thermiques «naturelles» car nos peu nombreux ancêtres d'alors ne produisaient pas beaucoup de gaz à effet de serre ... En se réchauffant, l'eau se dilate et le volume occupé par la mer dans les cuvettes océaniques augmente et avec elles son niveau; ainsi la ligne de rivage ne peut que reculer au détriment des espaces côtiers. De plus l'eau de quelques glaciers continentaux s'est jointe au mouvement pour l'accentuer. C'est exactement ce qui se passe maintenant sous nos yeux, à la différence près que l'espèce humaine en est sans doute la cause principale avec sa production de CO2 et autres gaz à effets de serre. Mais ceci est une autre histoire....

Fluctuations du niveau de la mer (au cours des derniers 40000 ans)

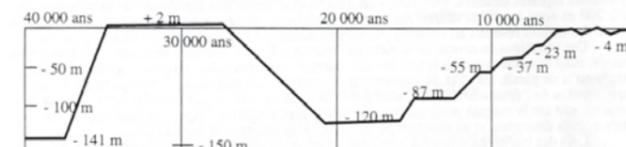


Fig. 3 - Esquisse de la courbe de variation du niveau de la mer depuis 40 000 ans.
d'après cours J-P Pinot

Et tout a changé...

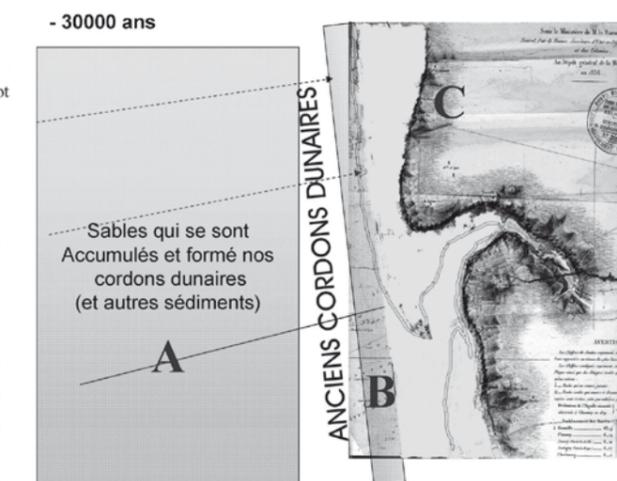
D'énormes quantités de sables avaient été accumulées au fond des mers lors des époques géologiques antérieures (en A sur la figure suivante) Rappelons que les sables ne sont que le dernier stade de l'altération des roches dures comme les granites, lors de processus plus ou moins rapides et fonction des conditions climatiques. Les constituants les plus friables - grains presque microscopiques de mica et feldspaths sont d'abord libérés - formant parfois des argiles et kaolins (altérites) - , tandis que les grains de quartz (silice à peu près pure) beaucoup plus durs, subsistent et sont transportés parfois fort loin de leurs lieux d'origine (ex, des sables originaires des hautes vallées de l'Allier se retrouvent sur les plages d'Aquitaine...). En remontant, la mer a repoussé devant elle une grande quantité de ces stocks sableux, qui s'étaient étalés sur des estrans* immenses. Sans pouvoir donner de chiffre précis, on peut imaginer les très grandes dimensions de ces plages, la pente moyenne du sol étant faible. Ainsi, des fonds en Manche inférieurs à 100 m. sur des distances de l'ordre d'au moins 100 Km, permettent d'imaginer des largeurs d'estran supérieures à 10 Km , en supposant des amplitudes de marées analogues à celles d'aujourd'hui.

Les vents dominants (venant tout comme maintenant des secteurs ouest) ont balayé ces immenses étendues sableuses, y transportant des quantités énormes de sable, peu à peu repoussées vers l'est. Leur accumulation le long de l'ancien rivage rocheux a ainsi formé un vaste cordon littoral (symbolisé en B sur la figure) qui s'étend sur la façade Ouest du département de la Manche. Ce cordon a revêtu des formes variées selon les endroits; parfois en couche relativement mince, parfois en très gros massifs dunaires comme à Bobigny au nord de Carterets, parfois en cordons dunaires aux formes différenciées, séparés par de larges dépressions. Leur morphologie évoluera fortement au cours du réchauffement de l'époque et aboutira à des configurations encore lisibles dans le paysage actuel.

* *ESTRAN*: zone de «balancement » des marées, espace découverts et recouvert alternativement par la mer. Un mot qui vient de l'anglais et du germanique (strand signifiant rivage). En fait c'est la plage.

La figure ci-dessous donnée à titre d'exemple, représente la Pointe d'Agon et le havre de Sienna

Ancien littoral local; la falaise morte (approx)



Le réchauffement, cause de la remontée du niveau de la mer, s'accompagnait en même temps d'une modification radicale de l'environnement.

Les conditions climatiques meilleures ont vu la taïga céder la place à une toundra de plus en plus arborée (bouleaux, saules, et pins sylvestres), pour aboutir finalement aux peuplements de type atlantique, avec des feuillus, des graminées et toute la végétation actuelle...flore et faune arrivaient au stade que nous connaissons maintenant.

Ce changement climatique de l'époque, cause de la remontée du niveau marin n'a pas été très rapide, ni

continue, elle s'est faite par paliers, parfois longs de 500 à 1000 ans.

Il y a environ 6000 ans, le niveau de la mer a dépassé le niveau actuel de 2 ou 3 mètres et la mer est venu battre sur un rivage nettement en arrière de l'actuel (qui correspondrait grossièrement aux courbes de niveau 4 ou 5 m des cartes IGN d'aujourd'hui). Plusieurs oscillations du niveau de la mer se sont d'ailleurs produites dans ces derniers 5/6000 ans.

C'est à cette période que les zones proches de notre actuel littoral Coutançais qui étaient végétalisées, avec des feuillus comme des chênes, se sont peu à peu retrouvées submergées.

La plupart des végétaux n'aiment pas beaucoup l'eau de mer, c'est bien connu, les arbres sont morts et leurs restes se sont retrouvés piégés dans la masse des nouveaux estrans.

Ainsi, sur certaines plages actuelles, comme celles de Pirou , St Jean le Thomas et ailleurs on peut parfois apercevoir un résidu de tronc de chêne (parfois appelé «couéron»), verdi par les algues qui le tapissent et auréolé de racines; émergeant du sable, de la tangué ou d'une couche de tourbe. Ils sont vieux d'environ 6000 ans (datations Carbone 14) et non des environs de 709 de notre ère, comme l'affirme la légendaire histoire du raz de marée qui aurait englouti la forêt de Scissy. Dommage de devoir tordre le cou à cette légende bien ancrée dans l'imaginaire collectif.

Elle fut apparemment inventée au 19ème siècle sans preuves scientifiques; et souvent reprises par nombre d'auteurs sans vérifier leurs sources. Avec sa cartographie pittoresque mais imaginaire, cette forêt fait encore rêver nombre de gens.... Depuis les derniers 3 ou 4000 ans, les formes de notre littoral en évolution se sont inscrites sur du sable, donc sans laisser de traces précises. En observant les massifs dunaires qui subsistent encore (Annville ou mieux St Germain sur Ay par ex. avec ses dunes en rateau et en croissants – les barkhanes) on peut imaginer à quoi pouvait ressembler l'espace à l'ouest de notre côte actuelle. Et en supposant que des cordons dunaires aient pu s'adosser puis s'ancrer sur les reliefs rocheux lors de la montée du niveau de la mer, ils auraient pu isoler de vastes plaines interdunaires plus ou moins humides, partiellement lacustres ou même arborée par endroits. Ces plaines de très faible altitudes (presque polders naturels) étaient donc très exposées aux risques de submersions. C'est peut être là l'origine du mythe de la forêt de Scissy...un ennoisement bien antérieur au temps où des évêques auraient pu aller à pied à Jersey...



2 - La formation du Havre de La Vanlée.

Notre cordon sableux littoral un plus à l'Ouest qu'aujourd'hui constituait une barrière pour les rivières et ruisseaux se dirigeant vers la mer. Deux familles de configurations ont pu se présenter:

Si leur débit était (et est encore) important comme celui de la Sienne et probablement pour l'Ay, le cordon n'a sans doute pas été continu et l'écoulement s'est fait par un estuaire «normal». C'est ultérieurement que la dynamique marine l'a façonné en forme de havre.

Si leur débit était faible et ou irrégulier, ils n'avaient pas l'énergie suffisante pour ouvrir et maintenir une sortie permanente sur la mer. On a sans doute eu dans ce cas la formation de mares et de zones marécageuses fermées dans les dépressions dunaires, sans communication directe avec la mer, ce fut probablement le cas pour Lingreville.

Les eaux douces d'origine continentales alimentant des nappes de niveau variable. Les apports de sables éoliens (par le vent) ont par endroits totalement asphyxié ces zones qui se sont peu à peu transformées en tourbières.



Mise à jour par l'érosion du Havre de la Vanlée. Les restes de bois provenant de la forêt immergée il y a 7000 ans.

Sur la zone de Lingreville et Bricqueville qui nous concerne, il est vraisemblable qu'on a pu se trouver dans cette seconde configuration. Le débit de la Vanlée accompagnée de ses petits affluents est modeste car elle draine un bassin versant* de très petite taille et il reste très dépendant des conditions pluviométriques.

On suppose donc qu'il y a moins de 5 ou 6000 ans notre havre n'en était pas un et que cette vaste zone de marais dunaires ne communiquait pas encore avec la mer. Il en devait être isolé par un cordon sableux encore épais que les vents d'ouest continuaient à faire reculer sur lui-même (comme toute dune mobile) et en transportant des sables de manière continue vers l'intérieur.

Sans pouvoir dater l'évènement* et ses causes possibles, origine marine (épisode de tempêtes violentes coïncidant avec grandes marées) ou terrestres (épisodes de grandes crues); un jour le cordon s'est ouvert, et la communication s'est faite entre le marais et la mer de manière irréversible:

La zone était devenue maritime*, le havre de la Vanlée était né avec une configuration ressemblant à l'actuelle.

à suivre...

Seigneurs et Seigneuries à Lingreville

Une histoire bien compliquée.

Une histoire si compliquée qu'il est bien difficile de la résumer en quelques pages, aussi, je réclame à l'avance l'indulgence des lecteurs.

Le territoire actuel de la paroisse de Lingreville appartenait originellement à Guillaume, duc de Normandie, futur conquérant de l'Angleterre. En 1056, à l'occasion de la dédicace de la cathédrale romane, le duc Guillaume donna à son ami Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, une partie de cette terre, partie nommée la Terre des Oiseleurs (ou l'Oiselière), car on y trouvait beaucoup de gibier d'eau sur la rive gauche du ruisseau des Préquais, alors très marécageuse.



La Quérouy-Soulle marquerait le début des terres de la seigneurie de l'Oiselière.

A la même époque, le duc donna à son demi-frère - Robert, comte de Mortain - un plein fief de chevalier constitué principalement de terres situées dans la partie sud-ouest de Lingreville.

Le comte Robert, confia cette portion de cure et ses dîmes, au prieuré de chanoines - le prieuré du Rocher - qu'il fonda à Mortain en 1082.

Le surplus du territoire de Lingreville demeurait dans la main du duc de Normandie. Au lieu d'en faire une paroisse distincte, il laissa ses gens prendre comme curé celui de la seigneurie de l'Evêque (la Terre des Oiseleurs) d'autant plus que celui-ci finit par bâtir dans son domaine une grande et belle église qui fut aussi utilisée par le curé de la portion en comté. Cependant une ancienne légende raconte que l'église primitive devait être édiflée dans un endroit plus central de la commune, au lieu-dit « le Paradis », mais que les travaux effectués le jour étaient clandestinement démolis la nuit et que les matériaux étaient mystérieusement transportés à proximité de la fontaine Saint Martin, là où fut érigée sans difficulté l'église actuelle.

A Lingreville, on aura donc deux curés et deux paroisses pour une seule église, chose d'ailleurs assez courante à l'époque. En fait, dans le langage du temps, il n'y avait pas deux paroisses mais deux « portions » de cure dont le territoire ne forme qu'une paroisse.



Le clocher, une des parties les plus anciennes de l'église

La seigneurie de Meurdrac constituait à l'origine, avec le fief des Oiseleurs, la première et plus grande portion de cure de Lingreville appelée portion en réauté (domaine royal) par opposition à la seconde et plus petite portion dite portion en comté, qui constituera la seigneurie d'Yvoi.

En 1252, l'évêque Jean d'Essey, confirme la donation faite à l'abbaye et religieux du Mont-Saint-Michel, dès l'an 1248, par noble dame Jeanne de Saint-Planchers (veuve d'un Poterel, propriétaire de la Seigneurie de Meurdrac) ; cette donation concernait le patronage de la Grande Portion de Lingreville qui lui appartenait par droit de succession et qui lui était échue pendant son veuvage. Ainsi, il reconnut ces abbé et religieux du Mont-Saint-Michel comme les véritables patrons dudit lieu de Lingreville.

Le fief de Lingreville-Meurdrac, tire peut-être son nom de Colin Meurdrac, mentionné en 1394 dans un aveu de Guillaume Paynel, seigneur de Hambye et de Lingreville.

Ce fief appartient au 16^e s. à Guillaume Lecocq, écuyer, vivant en 1564. Sa succession, en 1588, divise Meurdrac en deux lots :

Le premier tombe entre les mains d'Isaac de Pienne, seigneur de Regnéville et de Bricqueville et de sa femme Jacqueline du Chastel. Celui-ci vend sa moitié de Meurdrac en 1627 à Jacques des Iles, écuyer, sieur de la Bretonnière qui doit la céder aussitôt (par clameur lignagère) à Henri-Robert de Pienne, baron de Néhou, fils d'Isaac. A la mort d'Henri-Robert, cette part de Meurdrac passe à son neveu, Isaac II de Pienne, qui, le 16 avril 1632, la vend à Charles Belin, déjà propriétaire - comme on le verra ci-après - de la seigneurie d'Yvoi.

Le deuxième lot tombe entre les mains de Gilles du Chastel, écuyer, sieur de la Londe, marié à Jeanne Sorin. Leur fille, nommée elle aussi, Jacqueline du Chastel, comme sa tante, épouse en 1604, Jean Lebas de la Vallée, originaire de Golleville.

Jean Lebas et son fils Gabriel sont vivants en 1644. C'est probablement aux Lebas de la Vallée qu'Isaac Frémin l'achètera (entre 1664 et 1670). Il restera chez les Frémin, vraisemblablement jusqu'à leur extinction en 1885

Du fief de Lingreville-Ivoy, on connaît comme propriétaires :

- en 1379, Jean d'Ivoy.

- dans la 1ère moitié du 15e s., Béatrix d'Ivoy épouse Thomas de Meulan, baron de St Pois, décédée avant 1459 ; d'où Jeanne de Meulan, mariée vers 1448 avec Jean d'Auray.

- en 1455, Jean d'Auray vend la seigneurie d'Ivoy à Ursin d'Anneville, seigneur de La Baleine, décédé en 1463.

- Jusqu'après 1551, Ivoy reste entre les mains des d'Anneville de La Baleine, de père en fils. Cependant, en 1472 Jean de Boisgamatz revendique une partie d'Ivoy et engage un procès qui sera poursuivi en 1503 et en 1518, par Henri de Signy (d'Isigny), prêtre, lequel confesse et avoue (« avou ») tenir du Roy un tiers du fief de haubert assis en la paroisse de Lingreville.

- en 1551, aveu d'Ivoy est rendu par Adrien d'Anneville, seigneur de Quetteville s/Sienne et de Beaumont. Il meurt sans enfants, Ivoy passe à sa sœur Marie, dame de La Baleine et d'Ivoy, mariée à Gilles de St Germain, seigneur de Fontenay-le-Husson, puis à leurs enfants Jacques et Simon.

- vers 1599, 1601, Jacques de St Germain est seigneur de Lingreville (Ivoy).

- en 1609, Simon de St Germain possède trois fiefs nobles à Lingreville : Beaumont (relevant de Montpinchon), le Grand et le Petit Ivoy qui relèvent du roi par un huitième de fief de haubert.

- en 1628, aveu est rendu par Charles Belin, écuyer, conseiller du roi et procureur de Sa Majesté au bailliage de Coutances, du fief de Lingreville (plein fief de haubert) qui autrefois appartint à Jean d'Ivoy (500 acres de terre – environ 250 hectares - non compris les marais et muelles) et que lui a vendu Simon de St Germain. Malgré cette vente, les St Germain, semblent avoir continué à se faire titrer « sieurs d'Ivoy ».

En 1632, Charles Belin achète, en plus, à Isaac de Pienne sa part de la seigneurie de Lingreville-Meurdrac (cf. ci-dessus). Vraisemblablement, entre 1632 et 1637, il acquiert également le fief de Tourneville (que possédait en 1610 Simon de St Germain).



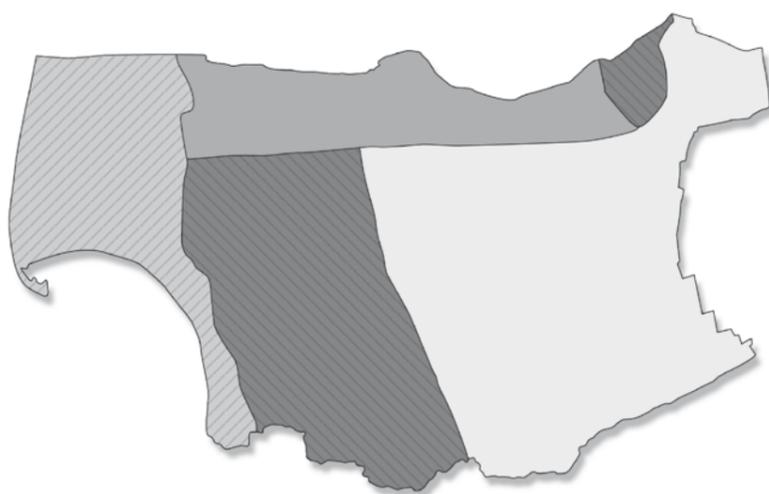
Le château de Lingreville reconstruit par Charles Belin et transmis plus tard aux Frémin du Mesnil

Dans un prochain numéro du Bulletin Municipal, nous verrons ce que sont devenues ces familles Belin et Frémin qui furent « nos Seigneurs ». En attendant, j'invite tous ceux qui sont intéressés par l'histoire des Seigneurs et Seigneuries de Lingreville à consulter :

- d'une part, une notice de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche (Mélanges, 6e série, 1977),

- d'autre part, l'ouvrage du Père Marcel Mahé : « Annville-Tourneville et Lingreville au XVIIe s. » OCEP. Imprimerie 50200 Coutances 2e trimestre 1999 », auxquels j'ai emprunté la plus grande partie des bases de cet article.

Lucien LEDANOIS
le 27 mai 2009



-  Seigneurie de l'Oiselière
-  Portion en réauté (domaine royal) Seigneurie de Meurdrac
-  La Grande Seigneurie d'Ivoi (petite portion)
-  Les Terres Communes

Dans les Dunes : ouvrons l'œil

Sur les dunes de Lingreville poussent des plantes pionnières remarquables et vulnérables. Apprenons à en reconnaître quelques-unes parmi des dizaines d'autres :



Le Chardon bleu des dunes (1) ou panicaut de mer (*Eryngium Maritimum*). Plante vert bleuâtre. Ses feuilles découpées et piquantes portent un revêtement cireux qui ralentit l'évaporation. Sa racine qui s'enfonce à 5m de profondeur dans le sable contribue à stabiliser la dune. Son espèce se raréfie. Il est interdit de le cueillir. C'est l'emblème du Conservatoire du Littoral.



La Bugrane rampante (*Ononis repens*) Plante caractéristique de la dune grise. Elle ne dépasse pas 20 cm de haut et forme des tapis assez denses. Elle fleurit rose de juin à septembre.



L'orpin âcre (*Sedum acre*) encore appelé orpin brûlant ou poivre des murailles. Il ressemble à une plante grasse avec ses feuilles épaisses. Il a de belles fleurs jaunes d'or en forme d'étoiles qui éclosent de mai à juillet. C'est une ancienne plante médicinale classée « toxique », donc à regarder sans toucher.



L'Oyat (*Ammophila arenaria*) est l'amie des sables. L'oyat est formé de grandes tiges dressées qui peuvent atteindre 60cm de haut. Elle occupe une place prépondérante dans l'équilibre écologique de notre système côtier, car elle fixe et stabilise les dunes grâce à ses longues racines appelées rhizomes



La barbu des sables ou mousse des dunes (*Tortula ruraliformis*). Elle forme un tapis végétal qui craque sous les pieds. L'été quand elle est sèche, elle est gris brun. Elle se met à reverdir dès les premières gouttes de pluie. On peut faire l'expérience avec quelques gouttes de sa bouteille d'eau. C'est une mousse reviviscente. Ayant peu de racines, elle est très fragile et supporte mal le piétinement.



Le liseron des dunes (*calystegia soldanella*). Le liseron soldanelle est une herbe rampante qui fleurit rose avec des raies blanches de juin à août. Ses racines s'enfoncent jusqu'à 1m50 de profondeur. Les feuilles sont charnues et arrondies en forme de rein.



Les dunes sont un écosystème vivant et fragile. Pour les sauvegarder il est recommandé de respecter les petites règles suivantes :

Ne cueillons pas et n'endommageons pas la flore des dunes. Pour ne pas piétiner les plantes, restons sur les sentiers. Ne creusons pas de trous dans la dune. Ne glissons pas le long des pentes. Ne laissons pas de déchets. Pour que dure cette beauté sauvage et préservée ...



Merci à Cédric Andreazza, un jeune Belge amoureux des paysages et des ciels changeant de Lingreville. Photographe amateur, il mit à profit les deux ans où il séjourna à Lingreville pour réaliser de nombreuses photos qu'il confia à la Mairie le jour de son retour à Liège.